

Article

« La participation aux responsabilités dans deux coopératives agricoles du Québec »

Michel Côté

Recherches sociographiques, vol. 4, n° 1, 1963, p. 112-114.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/055167ar>

DOI: 10.7202/055167ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LA PARTICIPATION AUX RESPONSABILITÉS DANS DEUX COOPÉRATIVES AGRICOLES DU QUÉBEC

Si les réalisations concrètes tardent encore, l'idée de « planification », le thème du « développement économique et social » commencent aujourd'hui à inspirer d'authentiques préoccupations nouvelles dans divers secteurs de la collectivité québécoise. En principe tout au moins, l'accord paraît général sur la nécessité d'associer la population, par des mécanismes proprement démocratiques, à toute entreprise de planification ou d'aménagement, au niveau de l'ensemble du territoire aussi bien qu'au niveau régional. Les problèmes ainsi posés invitent le sociologue à des réflexions sur les conditions d'une transformation en profondeur de notre société. L'une de ces conditions fondamentales est le dégagement de leaders d'un type nouveau, comme le soulignait déjà Fernand Dumont dans cette revue.¹ Dans cette perspective, il y a lieu de s'attacher dès maintenant à l'étude des mécanismes de dégagement des élites dans notre milieu et des modes selon lesquels s'exercent les divers types de leadership. Le mouvement coopératif nous paraît offrir, pour de telles recherches, un intérêt tout particulier.

Sur le plan du développement économique et social, le mouvement coopératif a été à la source de certaines des réalisations les plus remarquables de la collectivité canadienne-française depuis une cinquantaine d'années. Comme dans le syndicalisme, des élites d'un type nouveau s'y sont formées et manifestées. Dans un précédent travail,² nous avons établi, à travers les définitions proposées par ces leaders eux-mêmes, un inventaire des problèmes de la direction dans l'ensemble du mouvement coopératif et dans chacun de ses principaux secteurs (épargne et crédit, consommation, agriculture, pêcheries). Cet inventaire nous a permis de préciser, d'une part, les questions susceptibles d'orienter des recherches ultérieures et, d'autre part, de choisir le secteur où ces recherches seraient le plus fructueuses. Pour une étude plus poussée du leadership, les coopératives de pêcheurs et les coopératives agricoles présentent un intérêt particulier : les situations à définir par les leaders y sont plus complexes, les obstacles qu'on doit surmonter pour assurer la survie et la prospérité de l'organisation y sont plus considérables que dans d'autres secteurs coopératifs. Notre choix s'est arrêté sur les coopératives agricoles.

La recherche que nous avons entreprise en septembre 1962 a été strictement conçue comme un travail d'exploration. L'envergure du projet ne pouvait d'ailleurs être que très limitée, puisque nous avons seul la responsabilité de son exécution, sous la direction d'un comité comprenant trois professeurs du Département de sociologie et d'anthropologie, MM. Fernand Dumont, Napoléon LeBlanc et Yves Martin. La durée de l'étude ne devait pas dépasser une année. Nous avons ainsi opté pour une étude du leadership dans deux coopératives agricoles particulières,

¹ Voir : Fernand DUMONT, « L'aménagement du territoire : quelques perspectives globales », *Recherches sociographiques*, I, 4, octobre-décembre 1960, 385-399.

² Michel CÔTÉ, *Le mouvement coopératif dans la province de Québec : document de travail*, Québec, Faculté des sciences sociales, 1963, vii+196 p. miméo. (Travaux et mémoires du Groupe d'étude du développement économique et social, 3).

choisies l'une et l'autre — après enquête auprès de ceux qui connaissent le mieux le mouvement — parce qu'elles représentent, à l'intérieur de ce secteur coopératif, deux types d'orientations caractéristiques. Tandis que l'une peut être considérée comme représentative des bonnes coopératives agricoles traditionnelles, l'autre est à l'avant-garde parmi les institutions engagées de façon dynamique dans des expériences d'adaptation de l'action coopérative aux conditions créées par les transformations récentes du milieu.

Utilisant l'entrevue comme principal instrument de recherche, nous avons d'abord tenté de déterminer les principales caractéristiques personnelles et sociales selon lesquelles les directeurs se distinguent des autres membres de la coopérative, de même que le mode suivant lequel se fait le choix des responsables. Par ailleurs, à propos du processus de décision comme à propos de la sélection des dirigeants, nous avons cherché à mettre en relief différents éléments informels de la structure et de la dynamique du pouvoir dans les coopératives étudiées. Enfin, nous nous sommes attachés à découvrir, chez les responsables et chez les membres, leur perception de diverses situations concernant la coopérative mais aussi le contexte social et économique plus large ou s'insère l'action de leur mouvement.

À la base de notre analyse se trouve une double comparaison : d'abord entre les deux coopératives choisies, puis, à l'intérieur de chacune, entre les dirigeants et les membres. Dans la première organisation, notre échantillon comprend 42 membres, parmi lesquels 19 ont déjà participé ou participent actuellement aux responsabilités de la direction ; dans la seconde, nous avons effectué 30 entrevues, dont six auprès de directeurs actuels, 12 auprès de membres occupant certains postes intermédiaires et 12 auprès de simples membres.

Le schéma de nos entrevues — complétées au printemps de 1963 — tient compte d'une vingtaine de facteurs susceptibles d'influer sur la participation des membres aux responsabilités. Voici la liste de ces facteurs : âge ; degré d'instruction ; composition de la famille ; durée de la résidence dans la paroisse ; situation des enfants ; nombre d'années comme cultivateur ; type d'exploitation ; nombre d'années comme propriétaire de ferme et de certains types d'outillage agricole ; situation socio-économique ; participation à des groupes formels ; motifs d'adhésion à la coopérative ou d'acceptation de certaines responsabilités ; connaissance des faits relatifs à la coopérative locale et régionale ; compréhension des principes de base de la coopération ; sentiment d'appartenance et de solidarité ; information reçue et désirée ; attitudes quant au mode d'exercice du pouvoir par la direction ; principales critiques à l'endroit de la coopérative ; voisinage et groupes de référence ; vision de la société globale (mécanismes économiques, problèmes agricoles et problèmes ouvriers, politiques gouvernementales, allégements politiques et idéologiques, transformation du milieu familial).

Pour chacun de ces facteurs, des indices significatifs ont été déterminés. Après une analyse sommaire, les résultats obtenus à l'aide de notre guide d'entrevue laissent entrevoir la possibilité de construire un questionnaire standard susceptible d'être utilisé auprès d'un échantillon représentant l'ensemble du mouvement coopératif agricole. L'un des principaux objectifs de notre enquête sera atteint si nous pouvons ainsi

proposer un instrument d'analyse valable pour l'étude des problèmes du leadership dans l'ensemble d'un secteur important du mouvement coopératif québécois. Un compte rendu des résultats de notre travail paraîtra dans cette revue au cours de l'année 1964.

Michel CÔTÉ

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*